

Macron, Borne et Kohler ont-ils favorisé les autoroutiers ? Anticor a déposé une plainte



Article rédigé par *Marianne*, le 29 juin 2023

Source [Marianne] : « Marianne », en collaboration avec l'émission « Complément d'enquête » (diffusée ce jeudi, le 29 juin, à 23h sur France 2), révèle qu'une plainte pour favoritisme vient d'être déposée par l'association de lutte contre la corruption Anticor. Dans son viseur : le Plan de relance autoroutier, signé en 2015 pour 3,2 milliards d'euros par ceux qui occupent aujourd'hui le sommet de l'État.

Le Plan de relance autoroutier (PRA) signé en avril 2015 par Emmanuel Macron et Ségolène Royal, alors ministres de l'Économie et de l'Environnement, et négocié par leurs directeurs de cabinet respectifs, le désormais secrétaire général de l'Élysée, Alexis Kohler, et l'actuelle Première ministre, Élisabeth Borne, a-t-il favorisé les sociétés concessionnaires d'autoroutes (SCA) ? A-t-il été signé en toute connaissance de cause ? C'est tout l'enjeu de la plainte déposée auprès du Parquet national financier (PNF) le 20 juin par Anticor, que révèle *Marianne* en collaboration avec « Complément d'enquête » (France 2).

[Lire la suite](#)

29/06/2023 01:00